



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



07118339

TRIBUNAL COMMERCE
CHATELEROI - FULDÉE

31. 07. 2007

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/08/2007 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **IMMO PRUDENCE**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue de Mons, 142 à 7120 Estinnes au Val

N° d'entreprise : 475349290

Objet de l'acte : **Nominations**

Les actionnaires de la SA Immo Prudence ont participé à l'assemblée générale ordinaire du 02 avril 2007.

L'assemblée générale accepte de reconduire dans leur fonction d'administrateur Madame Eliane Ghot et Monsieur Georges Laloux. Le mandat des administrateurs est gratuit et expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2013.

Tout administrateur a le pouvoir de représenter la société en agissant conjointement avec un autre administrateur.

Le Président du Conseil d'administration a également les pouvoirs de représenter la société en agissant seul.

Le conseil d'administration accepte de reconduire dans sa fonction d'administrateur délégué et de président du conseil d'administration Monsieur Georges Laloux. Son mandat en tant qu'administrateur délégué est rémunéré et laissé à l'approbation de l'assemblée générale. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale de 2013.

Tout administrateur délégué a tous les pouvoirs de gestion journalière en agissant seul.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature